



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Assistance et prévention
en cybersécurité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cybermoi/s 2024 : les Français face aux cybermenaces Une étude IPSOS pour Cybermalveillance.gouv.fr

Paris le 12 Septembre 2024 – En cette période de rentrée et de préparatifs du Cybermoi/s piloté par Cybermalveillance.gouv.fr, le dispositif national d'assistance et de prévention dévoile une étude réalisée par Ipsos.Digital sur la perception et les comportements des internautes en matière de cyber. Ces résultats démontrent plus que jamais qu'il reste crucial de sensibiliser les français sur les menaces et réflexes à adopter en matière de cybersécurité.

Une bonne perception des menaces et des pratiques cyber, a priori

Selon l'étude réalisée par Ipsos.Digital* pour Cybermalveillance.gouv.fr, 63% des sondés considèrent être suffisamment sensibilisés et informés sur les risques d'Internet. 8 Français sur 10 déclarent ainsi savoir ce qu'est un spam et 6 Français sur 10 sont familiers avec les termes d'hameçonnage et de phishing. D'autres termes plus récents tels que deepfake (27%), rançongiciels (26%) ou smishing (7%) semblent moins bien connus.

De la même manière, les bonnes pratiques semblent être connues et les règles de sécurité « basiques » appliquées par une majorité, avec 85% des sondés déclarant faire des vérifications avant d'acheter ou de payer sur internet et 8 Français sur 10 qui indiquent faire régulièrement des mises à jour des appareils et applications sur leur PC.

Face à la menace, le sondage montre que les Français semblent là aussi savoir comment réagir : 50% des sondés ayant reçu un message d'hameçonnage n'y ont pas donné suite et ne sont donc pas tombés dans le piège, 25% expliquent s'être débrouillés seuls pour régler le problème potentiel.

Des Français encore nombreux à être victimes d'actes de cybermalveillance

Ainsi, malgré une perception optimiste de leur niveau de connaissance et de pratiques, 61% des personnes interrogées déclarent avoir été victimes d'au moins une cybermalveillance durant l'année écoulée.

Si 73% des Français reconnaissent avoir été confrontés à une tentative d'hameçonnage, menace principale et porte d'entrée vers d'autres cybermalveillances, 24% ont déclaré avoir été touchés par un piratage de compte en ligne (messaging, réseaux sociaux, banque...), 20% à avoir été contactés par un faux conseiller bancaire et 11% à avoir subi un cyberharcèlement.

Loin d'être neutres, ces incidents peuvent entraîner de vrais impacts auprès de leurs victimes. 22% des victimes de cyber-arnaques déclarent avoir endossé une perte

financière à la suite d'une attaque au cours de la dernière année ; 26% des victimes ont perdu leur accès à leurs comptes en ligne suite à un piratage et 20 % de ceux ayant eu un virus sur leurs appareils en ont perdu l'accès.

Enfin, parmi les conséquences des cybermenaces, l'impact psychologique (perte de confiance, anxiété, dépression) est non négligeable (9%). Une tendance particulièrement marquée chez les victimes de cyberharcèlement (24%).

Une menace perçue différemment selon les générations

Sur l'essentiel des questions posées les chiffres paraissent stables quelle que soit la localisation des répondants (zone rurale ou urbaine) ou les catégories sociales professionnelles. Toutefois, il apparaît que les hommes (66%) semblent plus sujets aux cybermalveillances que les femmes (57%), y compris pour les situations de cyberharcèlement (16 % d'hommes pour 7 % de femmes).

Néanmoins, le critère générationnel permet de distinguer de réelles spécificités par tranche d'âge, particulièrement sur les 18-34 ans.

Ainsi, afin de répondre aux cybermenaces qu'ils ont rencontrées, 43% des 18-34 ans déclarent avoir fait des recherches et/ou trouvé des réponses sur internet par eux-mêmes, contre 26% des 35-54 ans et 18% des 55 ans et plus. Plus surprenant, 25% des 25-34 ans disent avoir déposé plainte à la suite d'une cybermalveillance, alors qu'ils ne sont que 11% des 55 ans et plus à avoir lancé une procédure.

« Malgré une apparente connaissance des risques et des bonnes pratiques, cette enquête remet en cause les idées reçues sur la perception des internautes en matière de cybersécurité et témoigne plus que jamais de la nécessité de sensibiliser les jeunes générations qui semblent particulièrement exposées. Cette 12ème édition du Cybermoi/s nous donne l'opportunité de partager les bonnes pratiques et conseils cyber durant le mois d'octobre sur l'ensemble du territoire français, afin de mieux connaître les différentes menaces et d'adopter les bons réflexes pour y faire face, » explique Jérôme Notin, Directeur Général de Cybermalveillance.gouv.fr.

Une mobilisation qui a toujours autant de sens

Cybermalveillance.gouv.fr propose cette année encore de nombreux temps forts tout au long du mois d'octobre et notamment :

Une action citoyenne #CyberEngagés pour permettre à chacun de se mobiliser.

Dès le 1er octobre, pour le lancement du Cybermoi/s, chacun est invité à prendre part à l'action citoyenne #CyberEngagés sur les réseaux sociaux, en postant notamment le conseil cyber de son choix ;

Une opération à destination des TPE-PME, ImpactCyber, pour les convaincre de se

sécuriser en amont s'appuyant sur une étude évaluant le niveau de maturité cyber des entreprises, une campagne de sensibilisation et un mémento de cybersécurité à l'attention des dirigeants ;

Un événement de lancement pour mobiliser tous les publics : c'est à l'Assemblée nationale qu'aura lieu le mercredi 2 octobre après-midi l'événement de lancement officiel de la 12ème édition, retransmis en direct sur le site du [Cybermoi/s](#) ;

Toutes les initiatives de sensibilisation recensées dans l'Agenda du Cybermoi/s

Fort des enjeux et des risques cyber, le Collectif Cybermoi/s constitué de plus de 1 000 entités se mobilise pour organiser des événements et appelle toutes les organisations à préparer elles aussi de nombreuses actions de sensibilisation internes et/ou externes en les soumettant [ici](#) pour qu'elles soient référencées dans [l'Agenda du Cybermoi/s](#).

À titre d'exemple, Cybermalveillance.gouv.fr présentera [sa nouvelle édition du Cyber Quiz](#), s'appuyant sur le support pédagogique du [Cyber Guide Famille](#) dès le 1er octobre, ainsi que des **nouveaux films Consomags** en partenariat avec [l'INC](#).

**Etude Ipsos.Digital réalisée pour Cybermalveillance.gouv.fr du 2 juillet au 12 août sur un échantillon de 3100 français de 18 à 75 ans*

Contacts presse :

Omnicom PR Group pour Cybermalveillance.gouv.fr

France.cybermalveillance.gouv@omnicomprgroup.com

Carla Portier – 06 77 84 02 60

George Verkhovskoy – 06 10 54 34 52

Constance Kunicki - 07 85 93 58 59

Cybermalveillance.gouv.fr

presse@cybermalveillance.gouv.fr

Béatrice Hervieu - 01 83 75 14 10

Pauline Fabry - 01 83 75 14 19

Stella Azzoli - 01 83 75 14 09

À propos de Cybermalveillance.gouv.fr

Cybermalveillance.gouv.fr est la plateforme du Groupement d'Intérêt Public Action contre la cybermalveillance (GIP ACYMA). Créé en 2017, ce dispositif national a pour missions la sensibilisation aux risques numériques, l'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance et l'observation de la menace sur le territoire français. Cybermalveillance.gouv.fr propose également un service de sécurisation, Mon ExpertCyber, s'appuyant sur des professionnels labellisés. Ses 65 membres issus du secteur public, du privé et du domaine associatif contribuent à sa mission d'intérêt général pour ses 3 publics : particuliers, entreprises et collectivités. En 2023, Cybermalveillance.gouv.fr a accueilli en 2023, 3,7 millions de visiteurs uniques sur son site Internet et 280 000 personnes sont venues y rechercher une assistance. www.cybermalveillance.gouv.fr

PREMIER MINISTRE
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES ARMÉES
MINISTÈRE DE LA JUSTICE
SECRETARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DU NUMÉRIQUE

